

Conseil municipal 9 décembre 2015

Investissements 2016 : dossiers à étudier en vue de la préparation du budget

Les choix liés à nos possibilités budgétaires seront fait à ce moment-là.

- travaux sur les réseaux eau et assainissement
- éclairage public : terminer le remplacement des lampadaires existants par des lampadaires à économie d'énergie
- réhabiliter les appartements à l'étage de l'ancienne école primaire
- réaliser les études d'aménagement de la cure, de l'étage de la salle d'automne, de la maison Devoille
- terminer la mise aux normes « personnes à mobilité réduite » de la mairie, de la salle d'asile et des déplacements d'un bâtiment à l'autre du centre bourg
- terminer l'aménagement du jardin public attenant à l'annexe de la mairie et réappropriier le petit bâtiment que nous avons conservé.
- rénover les façades est et ouest de l'ancienne école primaire ainsi que la façade côté parc de la salle d'asile
- changer les fenêtres de la salle d'asile et les chainaux de la salle polyvalente
- mettre en place une signalétique appropriée dans le village et les quartiers périphériques
- refaire le parking devant l'école maternelle
- réaliser un aménagement de sécurité à l'entrée du village, côté Aillevillers
- terminer la réfection du chemin forestier dit « du Fahys » au niveau de la CFP
- étudier la possibilité de refaire la portion de route allant des pompiers à la poste
- cartographier l'ensemble de nos réseaux eau et assainissement afin de se mettre aux normes avec la législation
- étudier la possibilité de la réalisation d'un plateau multisports

Statuts de Communauté de communes de la Haute Comté

Ils sont adoptés à l'unanimité. Le conseil souhaite cependant être vigilant quant à l'adoption éventuelle de nouvelles compétences et à l'incidence de la loi Nôtre dans les années à venir.

Budget

Le conseil vote l'indemnité de Conseil annuelle allouée à l'Agent comptable.

Le conseil prend note de l'effacement de dettes imposé par le tribunal d'instance concernant une ancienne habitante du village.

Emploi

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, Monsieur Duhaut Régis, adjoint technique, travaillera à temps partiel (80%).

Association AAMI

Le conseil vote la subvention annuelle octroyée à l'association afin qu'elle puisse continuer le travail de socialisation qu'elle réalise au village avec les dames d'origine étrangère.

Lotissement des Lilas

Sur notre PLU, les constructions ne doivent pas s'implanter à plus de 8m des voies publiques. Le propriétaire de la parcelle située rue de la Gare souhaitant construire sa maison un peu

au-delà de cette norme, le conseil municipal donne son accord au maire pour déroger par le biais d'un règlement de lotissement.

Assurances communales

Le contrat d'assurance concernant l'ensemble des propriétés communales est en baisse significative pour l'année à venir.

Le conseil autorise le maire à signer la demande de participation à la consultation organisée par le centre de gestion pour renouveler au 1^{er} janvier 2017 notre « contrat groupe d'assurance des risques du personnel ».

Divers

Nous participerons cette année encore à la journée internationale des forêts le 21 mars 2016. La commission forêts est chargée de préparer le programme.

Nous avons de gros problèmes avec la locataire d'un de nos logements communaux. Sans évolution (loyers impayés), nous serons obligés de mettre en place une procédure d'expulsion.

Monsieur Giroux nous signale qu'aucune décoration de Noël n'a été mise dans le quartier « Gare de St Loup ». Nous rectifierons cela pour Noël 2016.